

Les communautés francophones de l'Ouest canadien : de la constitution des corpus de français parlé aux perspectives de revitalisation

Sandrine Hallion, France Martineau, Davy Bigot, Moses Nyongwa, Robert A. Papen and Douglas Walker

Number 32, Fall 2011

Recherches et réflexions sur les identités francophones dans l'Ouest canadien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1014047ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1014047ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hallion, S., Martineau, F., Bigot, D., Nyongwa, M., Papen, R. A. & Walker, D. (2011). Les communautés francophones de l'Ouest canadien : de la constitution des corpus de français parlé aux perspectives de revitalisation. *Francophonies d'Amérique*, (32), 109–144. <https://doi.org/10.7202/1014047ar>

Article abstract

In recent years, a significant amount of research has been done on the varieties of spoken French in Western Canada. Much remains to be done, nonetheless, and it is important to continue to collect, describe and analyze data, as we seek to present an accurate portrait of the Francophone communities in Western Canada. This has been the principal objective of this team of six researchers working on the particularities of each variety of Western Canadian French and on each community where the language is spoken. Moving from East to West (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) and serving as a foundation for further research, this paper offers a descriptive survey of current research activities in the field and suggests ways to reflect on the interpretation of both existing and newly-collected spoken language corpuses. The variety of corpuses presented here allows for further analysis in connection with other large-scale projects (PFC – Le français à la mesure d'un continent), in an effort to enrich our knowledge of the many varieties of French in the Francophone world.

Les communautés francophones de l'Ouest canadien : de la constitution des corpus de français parlé aux perspectives de revitalisation

Sandrine Hallion, Université de Saint-Boniface

France Martineau, Université d'Ottawa

Davy Bigot, Université Concordia

Moses Nyongwa, Université de Saint-Boniface

Robert A. Papen, Université du Québec à Montréal

Douglas Walker, Université de Calgary / Université Simon Fraser

LA RECHERCHE SUR LES VARIÉTÉS DE FRANÇAIS parlées dans l'Ouest canadien a connu ces dernières années un essor lent mais certain. Il reste que bien des aspects de ces parlers français sont encore méconnus et qu'il est nécessaire de poursuivre les travaux de collecte, de description et d'analyse afin de donner un portrait linguistique actualisé des communautés francophones de ces régions du Canada. C'est le principal objectif que s'est fixé l'équipe de six chercheurs qui, dans le cadre du projet d'Alliance de recherche universités-communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien (ARUC-IFO) subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), aborde selon différents points de vue la question des particularités des variétés de français de l'Ouest canadien et des communautés où elles sont en usage.

Ces travaux permettront de combler un manque – notamment souligné par Robert A. Papen (2004b : 4) qui reprenait le constat de Raymond Mougeon et Édouard Beniak (1988) – dans la recherche sur le français canadien et de mesurer le degré d'homogénéité des variétés de français de l'Ouest parlées dans les communautés francophones issues de la diaspora de la vallée du Saint-Laurent (sur cette question, voir Mougeon, 2004). Le contact intense avec l'anglais est souvent présenté comme le principal facteur de différenciation des parlers français de l'Ouest par rapport au français laurentien. Il reste toutefois à mesurer concrètement les conséquences linguistiques de ce contact en tenant compte de la fréquence, des contextes d'apparition des phénomènes qui y sont liés (emprunts, calques, alternances de langues) et des caractéristiques sociales et géographiques des populations les plus touchées. Vérifier

empiriquement l'hypothèse de l'accélération du transfert à l'anglais et de l'étiollement linguistique, tout en tenant compte des représentations courantes du contact linguistique avec l'anglais et de ses conséquences au sein des communautés (acceptation, rejet, par exemple) constitue l'un des enjeux de nos recherches.

Au-delà de l'intérêt purement linguistique de la recherche comparative sur ces variétés de français, nos travaux présentent une dimension de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel que constituent les variétés vernaculaires d'une même langue, qui sont porteuses de traits linguistiques à valeur identitaire. Les études ont montré l'importance qu'ont les représentations sur les pratiques linguistiques. L'emploi des variétés de français de l'Ouest se trouve souvent contrarié par la concurrence d'un modèle de français perçu comme plus prestigieux et par la présence incontournable de l'anglais, qui s'impose dans de nombreux domaines d'usage, ce qui a pour effet de les fragiliser et de menacer leur maintien et leur transmission. Des projets à visées éducatives, tel celui dont il sera question plus loin (voir la section consacrée au corpus Hallion-Bédard), pourraient favoriser la connaissance et l'appréciation des spécificités des parlers français de l'Ouest et contribuer à créer un sentiment d'appartenance à ces parlers au sein des communautés francophones de l'Ouest canadien tout en réduisant leur insécurité linguistique.

Les corpus oraux se situent au centre de la recherche en linguistique tant fondamentale qu'appliquée. Ils forment la pierre angulaire de nos travaux, qui se basent sur l'étude de corpus déjà existants et incluent également la constitution de nouveaux corpus destinés à l'analyse. Il s'agira ici de présenter les spécificités de ces corpus tout en faisant état des perspectives d'analyse scientifique qu'ils offrent. L'ensemble de l'équipe a travaillé selon une méthodologie unifiée en ce qui concerne le format des fichiers sonores numériques (mp3), la transcription des données à l'aide du logiciel d'assistance à la transcription ExpressScribe selon un protocole de transcription commun développé par France Martineau, Raymond Mougeon et Douglas C. Walker, dont il sera question dans la section sur le corpus Hallion-Bédard, et, en fonction des objectifs des études, un alignement son/texte avec les logiciels Praat ou Elan. Les corpus présentés ici offrent de nombreuses perspectives d'analyse qui s'arriment

à d'autres projets de grande envergure en cours (*PFC*¹, *Le français à la mesure d'un continent*), dont la finalité commune est l'enrichissement des connaissances sur les variétés de français de la francophonie.

En procédant d'est en ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), ce tour d'horizon des recherches et des réalisations en cours se veut essentiellement descriptif et se situe donc, souvent mais pas uniquement, en amont de l'analyse. Il ne néglige pourtant pas les aspects réflexifs qui accompagnent nécessairement la prise en main d'un corpus oral déjà constitué ou la création d'un nouveau corpus. Il a pour principal objectif de faire le point sur l'avancement des travaux menés par les chercheurs du volet *Étude de la variation du français dans l'Ouest canadien et des pratiques, attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire* de l'ARUC-IFO.

Enquêtes de terrain et corpus oraux : une présentation

Au Manitoba : le corpus Hallion-Bédard et celui de la Nouvelle Francophonie

Le corpus Hallion-Bédard a été établi par Marie-Chantal Bédard, sous la responsabilité de Sandrine Hallion (Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba), entre novembre 2008 et avril 2010. Il a été recueilli dans quatre localités rurales de la province manitobaine. Initialement constitué pour servir de base à des analyses de type sociolinguistique, le corpus a également été créé en vue de recueillir des éléments patrimoniaux du Manitoba francophone agricole qui nous permettent de mieux connaître l'héritage historique et culturel des Franco-Manitobains en milieu rural. En effet, avec l'accélération des progrès techniques au cours du xx^e siècle et le passage à une agriculture intensive, ce sont des pans entiers de pratiques traditionnelles qui ont aujourd'hui disparu et tout un ensemble de lexies, dont les plus âgés ont encore la mémoire, qui est tombé en désuétude.

Les enquêtes au Manitoba ont été effectuées dans trois zones géographiques : la zone ouest, dans la région de La Montagne, à Notre-Dame-de-Lourdes et à Saint-Claude (localité 1) et, plus à l'ouest, dans la région frontalière avec la Saskatchewan, à Saint-Lazare (localité 2) ; la zone sud, dans la municipalité de Montcalm, principalement à Saint-

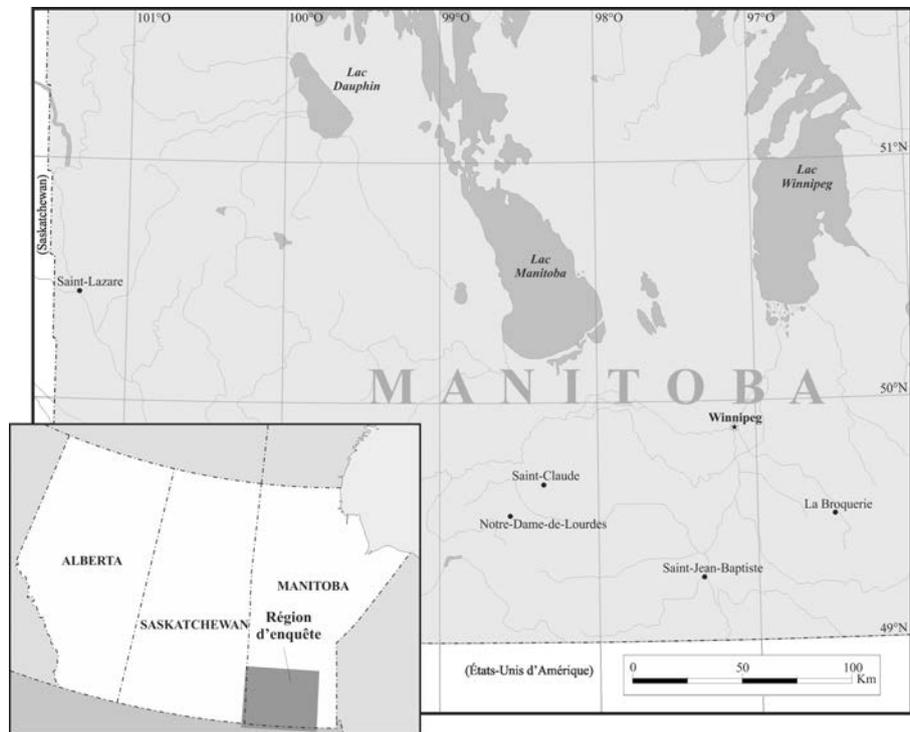
¹ *Phonologie du français contemporain* [site Web], [<http://www.projet-pfc.net/>].

Jean-Baptiste (localité 3) ; enfin, la zone est, dans la municipalité de La Broquerie (localité 4) (voir la figure 1). L'enquêtrice est une francophone dont la famille est originaire de cette municipalité : ses connaissances à La Broquerie lui ont permis de démarrer ses enquêtes de terrain, qui se sont poursuivies dans les autres localités en recrutant des participants sur une base volontaire avec l'aide d'un certain nombre d'organismes communautaires (Chambre de commerce, Chevaliers de Colomb, par exemple), puis de proche en proche.

Les enquêtes de terrain ont permis de recueillir environ 80 heures d'enregistrement auprès d'un échantillon de 80 locuteurs et locutrices francophones répartis comme suit : 20 participants par localité dont 10 hommes et 10 femmes dans chaque localité. Les enregistrements ont tous été réalisés au domicile des participants. Les entrevues de type semi-dirigé, principalement individuelles (68/74 entrevues), étaient basées sur un questionnaire qui abordait différents aspects de la vie quotidienne passée et présente, tels que la trajectoire familiale, les activités professionnelles et économiques, les pratiques sociales, religieuses et familiales traditionnelles et les usages linguistiques. Mentionnons ici que l'enquêtrice a toujours privilégié les questions propres à susciter la parole chez ses interlocuteurs, sans chercher à obtenir systématiquement des réponses à l'ensemble des questions du questionnaire. À la fin de l'entrevue, les participants étaient amenés à lire à voix haute une liste de 35 mots, choisis pour la plupart dans la liste complémentaire utilisée par Walker pour les travaux du *PFC* en Alberta (voir Durand et Delais, 2003). À partir de ce questionnaire, on cherchera à vérifier la réalisation de différents phénomènes phonétiques attestés en français laurentien comme le relâchement vocalique, la diphtongaison ou l'assibilation, à vérifier empiriquement la stabilité de ces trois phénomènes, souvent cités comme beaucoup plus variables dans le français des provinces de l'Ouest que dans celui du Québec (Rochet, 1993, 1994 ; Walker, 2005) et à mieux connaître les spécificités phonétiques du français parlé dans l'Ouest afin d'en mesurer la variabilité intercommunautaire.

La transcription préliminaire des entrevues est terminée et leur vérification est amorcée. Le protocole de transcription employé pour l'ensemble des corpus présentés vise à privilégier la lisibilité de l'entrevue transcrite – par exemple, 1), les *e* muets qu'un locuteur peut, dans certaines conditions, élider, sont conservés – tout en gardant les particularités

Figure 1
Points d'enquête au Manitoba



morphosyntaxiques propres à l'oral ou à la variété de français étudiée – par exemple, 2), la particule de négation *ne* qui chute est omise – et en adoptant une graphie conventionnelle pour certaines formes non standard dont l'emploi est récurrent – par exemple, 3), la forme *je vas* de la première personne du singulier du verbe ou de l'auxiliaire *aller* au présent de l'indicatif représente une variante de la forme standard *je vais*.

- 1) Oh à peu près cinquante là **que je me** souviens. Pis après ça il... il a... (pause) il a continué son ouvrage là-bas pis il a commencé par... par f/par fai/elle sa/sa femme elle fri/elle frisait elle (NDL5).
- 2) Et puis ma/ma mère **je sais pas** trop j'a/j'ai pas su complètement ce qui est arrivé mais était pas contente avec les médecins (NDL3).
- 3) Ah je devrais aller ch/ Attendez un peu **je vas** ch/ **je vas** vous le dire là (STL1).

Les emprunts à l'anglais et les phénomènes d'alternance de langues reçoivent également un traitement particulier, par l'utilisation des guillemets, ce qui permet de les mettre en valeur à l'intérieur de la transcription, comme on peut le voir dans les exemples 4) et 5).

- 4) c'était contre la/la/la « **poolroom** » là pis le « **barber shop** » (STL11).
- 5) Ah c'est/c'est « **slow** » l'Alberta « **right now** ». [...] Manitoba pis Saskatchewan c'est... les deux plus/plus basses euh provinces au Canada en « **unemployment right now** » (STL14).

Afin de mesurer les effets du contexte social sur les pratiques linguistiques, il est nécessaire de proposer un classement des participants selon certains paramètres sociaux. Pour l'enquête manitobaine, ce sont les caractéristiques sociales suivantes qui ont été retenues : le sexe, l'âge, la classe sociale et la dominance linguistique (voir le tableau 1). Le classement des participants selon ce dernier critère a été déterminé par autoévaluation en début d'entrevue selon le degré d'aisance dans l'usage des langues : les participants avaient le choix de se placer sur une échelle allant d'anglo-dominant à franco-dominant en passant par une catégorie intermédiaire de bilingue « équilibré² ».

² Cette terminologie est empruntée à Raymond Mougéon, pour qui elle désigne des locuteurs qui « estiment pouvoir s'exprimer avec autant d'aisance en français qu'en anglais » (1995 : 53).

Tableau 1
Distribution des locuteurs du corpus Hallion-Bédard
selon l'âge, la classe sociale, la dominance linguistique et le sexe (2008-2010)

Facteurs sociaux	N hommes	% hommes	N femmes	% femmes	N Total	% Total
Âge						
+ 60 ans	23	28,75 %	23	28,75 %	46	57,5 %
30-60 ans	17	21,25 %	17	21,25 %	34	42,5 %
Total	40	50,00 %	40	50,00 %	80	100,00 %
Classe sociale						
Moyenne supérieure	6	7,50 %	8	10,00 %	14	17,50 %
Moyenne	7	8,75 %	13	16,25 %	20	25,00 %
Ouvrière	27	33,75 %	19	23,75 %	46	57,50 %
Total	40	50,00 %	40	50,00 %	80	100,00 %
Dominance linguistique						
Franco-dominant	11	13,75 %	20	25,00 %	31	38,75 %
Bilingue	22	27,50 %	20	25,00 %	42	52,50 %
Anglo-dominant	3	3,75 %	0	–	3	3,75 %
Indéterminé	4	5,00 %	0	–	4	5,00 %
Total	40	50,00 %	40	50,00 %	80	100,00 %

Les analyses quantitatives à partir du corpus ne pourront véritablement commencer qu'une fois les transcriptions vérifiées et les fichiers préparés en vue de l'exploitation par un concordancier. Le sous-corpus recueilli à Notre-Dame-de-Lourdes a toutefois fait l'objet d'une recherche qualitative qui a porté sur le phénomène de marquage de certaines lexies et sur les commentaires métalinguistiques qui peuvent l'accompagner (Hallion, 2010). Une autre perspective d'exploitation du corpus Hallion-Bédard a également été explorée dans le but de mieux situer le projet dans le cadre de l'alliance entre la recherche universitaire et le développement communautaire dans lequel il s'inscrit. En effet, il faut se rappeler que, « [u]ne fois "prélevé" du savoir, des réponses, des corpus sur le terrain, il s'agit [...] de savoir comment "rendre" quelque chose aux personnes sans lesquelles l'enquête aurait été impossible [...] » (Baude, 2006 : 65). Dans cette optique, un groupe de travail (EDOC³) a été mis sur pied en septembre 2010 à l'Université de Saint-Boniface pour réfléchir aux possibilités de créer, à partir du corpus oral, un outil didactique destiné aux élèves du secondaire de la Division scolaire franco-manitobaine. Il s'agit de leur proposer un outil qui permettra non seulement d'en apprendre davantage sur les variétés locales de français, mais également de fournir une ouverture à la connaissance de la variation du français dans le monde par la mise en regard contrastée de variétés de français venues d'ailleurs. Cette réflexion se place résolument dans le mouvement actuel d'exploitation des ressources de l'oral à des fins didactiques, tel qu'on peut le retrouver dans le travail réalisé par l'équipe du *PFC* (voir Detey *et al.*, 2007), et comporte les mêmes dimensions de conservation et de transmission du patrimoine linguistique et culturel. En partant de la réalité linguistique locale pour aborder les questions de la diversité du français, du contact linguistique et de ses conséquences, et celle des normes, nous espérons ainsi contribuer à réduire l'insécurité linguistique dont témoignent souvent les francophones en situation minoritaire par une meilleure compréhension du contexte réel dans lequel sont employées les langues.

³ Exploitation de données orales communautaires. Le groupe de travail se compose de Paule Buors, Marcel Druwé et Alain Jacques, représentants de la Division scolaire franco-manitobaine, et de Sandrine Hallion et François Lentz, professeurs à l'Université de Saint-Boniface. Le travail entamé en 2010 se poursuivra jusqu'au printemps 2012 et devrait aboutir à la publication du document *Exploitation de données orales communautaires : un outil pédagogique* à l'automne 2012.

Contrairement au corpus précédent, dont les locuteurs représentent l'image traditionnelle du Manitoba, le corpus de la Nouvelle Francophonie porte sur les pratiques linguistiques des nouveaux arrivants francophones. Le corpus de la Nouvelle Francophonie a été recueilli sous la responsabilité de Moses Nyongwa⁴ (Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba) entre l'été 2008 et l'été 2011. L'objectif principal de l'analyse de ce corpus est d'établir la contribution des nouveaux arrivants francophones à la vitalité de la langue française et de la communauté francophone du Manitoba. Il s'agit notamment de répertorier les particularités linguistiques des groupes cibles (par exemple, voir Blondeau et Friesner, 2011, sur le français des immigrants en contexte montréalais) et de prévoir l'impact de ces particularités sur l'évolution de la langue française dans l'Ouest canadien à moyen et à long terme.

L'enquête de terrain a permis la collecte de deux types de données : 1) des données écrites, recueillies à l'aide d'un questionnaire de 20 questions semi-fermées, qui permet d'obtenir des renseignements personnels (définition ou identification de soi), de l'information sur les usages linguistiques (maîtrise de la langue, survie de la langue) et de l'information d'ordre socioculturel (intégration, satisfaction et évaluation) sur les participants ; 2) des données orales recueillies par la lecture à voix haute d'une liste de 30 mots⁵ et d'une courte entrevue semi-dirigée où l'interviewé parle librement de lui-même, de ses expériences, à partir de questions qui lui sont posées simplement pour orienter son intervention. Chaque personne rencontrée prenait de 10 à 15 minutes pour remplir le questionnaire. Puis, elle faisait la lecture de la liste de mots à voix haute. Enfin, l'entrevue semi-dirigée d'une quinzaine de minutes clôturait la rencontre.

L'âge de la majorité des participants (95 %) se situe entre 25 et 45 ans, et les personnes de 46 ans et plus représentent 5 % de l'échantillon ; 86,5 % sont des hommes, et 13,5 % des femmes (voir le tableau 2). Le faible pourcentage de femmes dans l'échantillon est dû au fait que la

⁴ Mamadou Ka, professeur à l'Université de Saint-Boniface, Azel Katny et Lydie M'Vondo, deux étudiants en traduction dans cette même université, ont également collaboré au projet. Ces derniers sont allés sur le terrain pour le sondage et ont transcrit phonétiquement le lexique tel que lu par les participants aux entrevues.

⁵ Dix termes constituent les paires minimales auditives du *PFC*, dix termes appartiennent à la liste complémentaire utilisée par Douglas Walker pour les travaux du *PFC* en Alberta (voir Durand et Delais, 2003) et dix termes proviennent d'une liste complémentaire créée pour les besoins de l'enquête manitobaine.

population visée est essentiellement composée de professionnels ayant une formation universitaire installés dans la province depuis au moins cinq ans. Or la plupart des nouvelles arrivantes sont des femmes au foyer. Par ailleurs, le fait que certains participants soient de confession musulmane rendait délicate la participation des femmes, même si un des membres de l'équipe de recherche était une jeune fille. Il faudra, dans un prochain volet de cette recherche, trouver une stratégie pour accroître la participation des femmes. On pourra peut-être intégrer un certain nombre de questions portant spécifiquement sur les femmes : la garde des enfants, les tâches ménagères, etc.

Tableau 2
Répartition des participants du corpus de la Nouvelle
Francophonie (2008-2011) selon l'âge et le sexe

Renseignements personnels	N hommes	% hommes	N femmes	% femmes	N Total	% Total
Âge						
+ 46 ans	3	5,0 %	0	0,0 %	3	5,0 %
25-45 ans	48	81,5 %	8	13,5 %	56	95,0 %
Total	51	86,5 %	8	13,5 %	59	100,0 %

Dans le cadre de l'enquête, 59 personnes ont été interviewées. Ces personnes constituent un échantillon représentatif des immigrants francophones de la dernière décennie, soit 841 personnes (Travail et Immigration Manitoba, 2007). Elles viennent d'Europe, du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) et de l'Afrique sub-saharienne (Sénégal, Mali, Côte-d'Ivoire, Congo, Cameroun) (voir le tableau 3).

Les entrevues se sont déroulées en quatre étapes en raison du manque de disponibilité de certaines personnes ayant accepté de participer au projet : la première vague des entrevues a ciblé les ressortissants de l'Afrique centrale, puisque ce sont ceux qui étaient les plus disponibles. La deuxième vague portait sur les ressortissants du Maghreb, la troisième vague sur ceux de l'Europe (France et Belgique) et la dernière vague sur les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest.

Le dépouillement du sondage est achevé. La transcription des entrevues, qui totalisent près d'une vingtaine d'heures d'enregistrement, et celle de la lecture à haute voix nécessitent encore du temps. Nous prévoyons terminer ces transcriptions au cours de l'été 2012.

Tableau 3
Répartition des participants du corpus de la Nouvelle Francophonie
selon l'origine géographique (2008-2011)

Europe		
France	4	
Belgique	3	
Suisse	1	
Total	8	13,5 %
Maghreb		
Maroc	10	
Algérie	4	
Tunisie	1	
Total	15	25,5 %
Afrique de l'Ouest		
Sénégal	6	
Mali	6	
Côte-d'Ivoire	4	
Mauritanie	1	
Total	17	29 %
Afrique centrale		
République démocratique du Congo (RDC)	8	
Cameroun	6	
Rwanda	3	
Tchad	2	
Total	19	32 %

Quelques observations se dégagent d'une première analyse qualitative du corpus oral. Bien que les nouveaux arrivants francophones de l'échantillon, essentiellement des gens de la région urbaine de Winnipeg (voir la figure 1), et les Franco-Manitobains partagent l'usage d'une même langue – le français – leurs variétés se distinguent par plusieurs aspects phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux. La présence constante de l'anglais au Manitoba, en particulier en contexte urbain, peut expliquer en partie les emprunts lexicaux et les calques que l'on observe dans la variété locale de français. Comme l'affirme Walker, « [...] le français

de l'Ouest canadien a subi des pressions importantes apportées par un contact direct et prolongé avec l'anglais » (2005 : 196). Cette situation de contact linguistique intense que vivent les minorités franco-canadiennes minoritaires hors Québec a pour effet d'introduire des calques de l'anglais (par exemple, des prépositions postposées en anglais) et des alternances codiques (Mougeon et Beniak, 1988).

Cet apport important de l'anglais dans le parler de la communauté hôte pose un problème de compréhension aux nouveaux arrivants, du fait que la plupart ne maîtrisent pas l'anglais, qui semble être à la base de certaines expressions. Par exemple :

- 4) « Le montant de », de l'anglais "*the amount of*", employé très largement : *le montant des personnes présentes* (le nombre de...), *le montant de fruits dans le frigo*, d'eau (la quantité de... quantité non mesurable), *le montant d'espace* et de ressources.
- 5) « *Êtes-vous voulant d'investir...* », de l'anglais "*are you willing to invest...*" (Êtes-vous prêt à investir...).

Le recours par les Franco-Manitobains à l'alternance de codes, qui découle d'une situation de bilinguisme où le locuteur est en mesure, grâce à ses compétences linguistiques, de faire alterner l'une ou l'autre langue à des fins communicatives (Heller, 1998, 2002), semble constituer une source de difficultés pour le nouvel arrivant, difficultés qui se reflètent, dans les attitudes linguistiques et l'interaction, par un certain repli et une certaine incompréhension. Le nouvel arrivant maîtrise en effet souvent mieux le français que l'anglais, du fait qu'il est soit unilingue français, avec le français comme langue maternelle, soit locuteur d'une langue qui diffère des langues indo-européennes, avec le français comme langue seconde, apprise généralement à l'école, dans un cadre normatif⁶.

⁶ Il est intéressant de noter que sur les 59 personnes interrogées, seules 4 d'entre elles proviennent d'un environnement linguistique unilingue français. Il s'agit de personnes provenant de la France. Toutes les autres sont issues d'un environnement bilingue ou multilingue : français-flamand pour les Belges, arabe-français pour les Maghrébins, français-allemand-italien pour les Suisses, français-wolof-serere-malinké pour les Sénégalais, français-bambara pour les Maliens, français-lingala-swahili pour les Congolais, français-anglais-bamiléké-ewondo-basa'a-fufuldé-pidgin pour les Camerounais, français-sara-fufuldé pour les Tchadiens, français-kirwanda-swahili pour les Rwandais. Cet environnement multilingue prédispose donc ces ressortissants

Les différences linguistiques entre les nouveaux arrivants francophones et les Franco-Manitobains ont aussi des effets sur les attitudes et les représentations face à la variété locale du français (voir Boudreau et Violette, 2009; Violette, 2010). Les discours des immigrants, surtout ceux qui viennent d'Afrique, laissent transparaître que leur compréhension est réduite à cause de leur méconnaissance de l'anglais. Les nouveaux arrivants qui ne comprennent pas l'anglais semblent perdus et adoptent une attitude de rejet par rapport à cette variété locale de français. Ils ont également peur que leurs enfants inscrits dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ne perdent l'envie de parler français en étant exposés à la variété locale à l'école, puisqu'ils considèrent leur variété comme plus proche du français international. Certains affirment même qu'ils ont préféré placer leurs enfants dans les écoles anglaises pour pouvoir ainsi bien surveiller leur français à la maison. Ces points ont été abordés à la fin des entrevues et n'ont pas été enregistrés à la demande des participants. Ces éléments sont importants à signaler parce qu'à moyen et à long terme, ils ont un impact sur la variété de français parlée par les immigrants (surtout les jeunes et les moins éduqués).

Le corpus de la Nouvelle Francophonie du Manitoba est en construction. Son exploitation devra contribuer au renforcement de la recherche linguistique sur le français de l'Ouest et, particulièrement, sur le français au Manitoba. Les résultats de l'analyse des données nous permettront, nous l'espérons, de confirmer ou d'infirmer une partie de l'hypothèse sous-jacente à notre recherche, à savoir que la Nouvelle Francophonie contribue de façon significative à l'enrichissement du patrimoine linguistique et culturel de la francophonie de l'Ouest canadien. Cette phase du projet a été menée comme un projet pilote. Elle ouvre la voie à la phase 2, qui portera sur l'apport socioéconomique de la Nouvelle Francophonie à la communauté francophone du Manitoba.

En Saskatchewan : le corpus Martineau-Mocquais et celui de Prince Albert

Le corpus de la Nouvelle Francophonie permet de mesurer l'apport linguistique et culturel des nouveaux arrivants à la communauté francophone,

à une ouverture quasi naturelle aux autres schémas linguistiques et, par conséquent, ouvre la voie à des variations sur le plan phonétique, lexical et syntaxique. Ces variations à moyen et à long terme pourraient avoir un impact sur le français de l'Ouest canadien.

comme l'ont fait les immigrants européens venus au début du xx^e siècle et après la Seconde Guerre mondiale (sur cette question, voir Frenette, 1998; Papen et Marchand, 2006). Pour mesurer les changements démographiques importants qu'ont connus les communautés de l'Ouest durant le xx^e siècle et les comparer à ceux qui se dégagent des nouveaux corpus sociolinguistiques, nous avons fait reposer le projet sur des corpus sociolinguistiques ou ethno-linguistiques déjà établis à date plus ancienne.

À l'instar des contes folkloriques (voir Martineau, 2005; Martineau, Mougeon et Thomas, 2011; Beaulieu et Cichocki, 2011), les enquêtes ethnologiques auprès de locuteurs âgés servent d'ancrage à des études sur le changement linguistique. Étant donné l'âge des locuteurs au moment de ces entrevues ethnologiques, celles-ci constituent un pont entre la langue de la fin du xix^e siècle et celle des corpus sociolinguistiques modernes.

Dans le cadre de projets subventionnés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (ARUC-IFO, mais aussi le programme GTRC *Modéliser le changement : les voies du français* et le projet *Des Pays d'en Haut à l'Ouest canadien : variation et changement linguistique*) et de sa chaire de recherche *Langue, identité et migration en Amérique française*, France Martineau (Université d'Ottawa) a entrepris de rassembler des entrevues ethnologiques de l'Amérique du Nord, effectuées depuis les années 1970. Ces corpus ont été numérisés, transcrits, contextualisés et intégrés dans le corpus *Voix d'Amérique française* du laboratoire *Polyphonies du français* ([www.polyphonies.uottawa.ca]) avec, pour objectifs, la préservation de la mémoire des communautés francophones et l'analyse des relations entre langue et identité à la mesure du continent nord-américain. Dans cet esprit, une vaste enquête visant à documenter les corpus francophones d'Amérique du Nord a également été entreprise par le Comité pour la préservation des corpus, présidé par France Martineau et mandaté par l'Association canadienne de linguistique (Martineau, 2012).

Parmi ces corpus, le corpus *Les pratiques culturelles de la Saskatchewan française* recueilli par Pierre-Yves Mocquais, de l'Université de Calgary, entre 1998 et 2000 auprès de 66 locuteurs âgés – désormais corpus Martineau-Mocquais – dans 17 localités de la Saskatchewan (voir la figure 2) est particulièrement intéressant étant donné l'envergure de l'enquête (près de 108 heures d'enregistrement) (voir le tableau 4). La plupart des participants interrogés sont nés en Saskatchewan de parents immigrés dans

la province au début du xx^e siècle, en provenance d'Europe, du Canada ou des États-Unis. L'enquête a été conduite par des étudiants en ethnologie de l'Université Laval, et les thèmes sont essentiellement ceux de la vie et des pratiques traditionnelles. Le questionnaire n'est malheureusement plus disponible. Ce corpus, mis en relation avec le corpus de la Nouvelle Francophonie (voir ci-dessus), avec le corpus de Prince Albert (voir plus bas) et avec des corpus historiques de correspondance privée recueillis par Martineau pour la Saskatchewan, permet de suivre le changement linguistique sur près de 150 ans.

En partenariat avec le Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire de l'Institut français de Regina, le projet *Modéliser le changement : les voies du français* a entrepris la numérisation en mp3 des cassettes de ce corpus, afin d'en assurer la préservation et l'analyse à des fins linguistiques. Le corpus, une fois numérisé, a ensuite été transmis à l'Université d'Ottawa, au Laboratoire *Polyphonies du français* où il a fait l'objet d'une transcription avec ExpressScribe, à partir du protocole de transcription commun à l'époque; à ce protocole a été ajouté un glossaire de termes plus fréquents dans les variétés de français de l'Ouest. Le corpus d'origine était accompagné de fiches signalétiques pour chaque locuteur, avec des renseignements sur l'âge, le métier, le sexe; nous avons enrichi ces fiches d'un profil plus complet à partir du contenu de l'entrevue et d'une recherche généalogique, ce qui permet de dégager les réseaux sociaux, et nous avons classé chaque locuteur selon le degré d'emploi du français (restreint, non restreint, semi-restreint) en fonction de l'information contenue dans l'entrevue (lecture de journaux francophones, écoute de radios francophones, groupe d'amis francophones, etc.). Le travail sur le corpus Martineau-Mocquais est encore en cours, les transcriptions devant être complétées, vérifiées et alignées son / texte avec le logiciel Praat, et la contextualisation de l'information de nature généalogique n'étant pas terminée. À titre illustratif, nous présentons trois types de recherche qui ont pu être menés par France Martineau grâce à la mise en valeur de ce corpus.

La problématique soulevée par le corpus de la Nouvelle Francophonie sur l'apport des nouveaux arrivants à la communauté linguistique se pose également pour les tout premiers débuts des communautés francophones de l'Ouest. Si la filiation historique entre francophones provenant de la vallée du Saint-Laurent et francophones ayant migré plus à l'Ouest a été bien étudiée (Lalonde, 1983; Frenette, 1998), on connaît moins bien la

Figure 2
Points d'enquête en Saskatchewan



Tableau 4
Répartition des participants du corpus Martineau-Mocquais
(1998-2000) selon les localités d'enquête

Localités	Nombre de participants
Batoche	1
Bellegarde	2
Bellevue	7
Debden	4
Domrémy	1
Duck Lake	5
Gravelbourg	5
Hoey	2
Assiniboia	1
Ponteix	4
Redvers	4
Saint-Brieux	9
Saint-Louis	3
Saint-Victor	2
Victoire	3
Willow Bunch	4
Zénon Park	9
Total	66

spécificité du français de l'Ouest, en particulier dans sa grammaire (voir les synthèses de Larivière, 1994; Papan, 2004b; Walker, 2005; Hallion Bres, 2006), et, surtout, l'influence respective des communautés francophones de diverses origines. Dans l'Ouest canadien, les Canadiens français ont été en contact avec d'autres Canadiens français mais aussi des Acadiens, des Métis, des groupes francophones d'Europe, des anglophones et d'autres groupes linguistiques. Dans quelle mesure le français de l'Ouest

se distingue-t-il du français laurentien parlé au Québec ou en Ontario et dans quelle mesure l'apport de groupes francophones d'Europe aux XIX^e et XX^e siècles ou le contact avec l'anglais ont-ils modifié le paysage linguistique de l'Ouest? Pour examiner cette question, Martineau (2009 et à paraître) a comparé l'emploi de différentes variables dans un certain nombre de communautés du corpus Martineau-Mocquais et dans des communautés plus à l'est (par exemple, l'alternance entre *je vais/je vas/m'as*; l'alternance entre *à cause quel/parce quel/car/rapport que*; l'alternance codique). Il en ressort une diversité des communautés francophones de la Saskatchewan, en fonction d'au moins deux paramètres : l'importance démographique des francophones par rapport aux autres groupes linguistiques (par exemple, Zénon Park, où les francophones étaient majoritaires, comparé à Victoire, où les francophones étaient nettement minoritaires) et la vitalité des réseaux francophones européens (par exemple, les Bretons; voir Champagne, 2003). Ainsi, le degré de restriction⁷ du français est largement tributaire de l'importance de la présence francophone dans la communauté et a des effets linguistiques et sociolinguistiques bien documentés pour d'autres aires où les francophones sont minoritaires (rétrécissement stylistique, régularisation, etc.) (voir Mougeon et Beniak, 1991). Le contact avec d'autres groupes francophones, parlant une autre variété de français, est également source de transferts. Martineau (2010) a trouvé que dans le corpus Martineau-Mocquais, la persistance de traits linguistiques hexagonaux (ou la non-adoption de traits de la vallée du Saint-Laurent) se remarque chez des participants dont les deux parents étaient d'origine francophone européenne; ainsi, l'emploi de la forme périphrastique du futur *m'as* + infinitif (ex., *m'as partir*), forme absente des

⁷ Dans leur étude sur le parler des adolescents franco-ontariens de Cornwall, North Bay, Pembroke et Hawkesbury, Mougeon et Beniak (1991) ont déterminé la fréquence d'emploi du français vernaculaire des locuteurs de leur corpus à partir de l'examen de onze situations de communication et ils ont défini une échelle permettant de mesurer le degré de restriction de ces locuteurs dans l'usage du français. Ces chercheurs ont divisé leur échantillon en trois groupes distincts : les locuteurs *restreints* (qui emploient le français dans moins de 44 % des cas), les locuteurs *semi-restreints* (qui utilisent le français dans 45 % à 79 % des situations) et les locuteurs *non-restreints* (pour qui le français est la langue utilisée dans 80 % des situations et plus). Raymond Mougeon précise également que « l'on peut "lire" cet indice comme une mesure de contact avec l'anglais : très intense dans le cas des locuteurs restreints, moyen dans le cas des locuteurs semi-restreints et modéré ou faible dans le cas des locuteurs non-restreints » (2005 : 263).

français d'Europe, est moins fréquent chez les locuteurs nés de pionniers belges ou bretons, bien que ces derniers aient grandi en Saskatchewan (voir aussi, pour une étude de cette variable, Mougeon *et al.*, 2010, ainsi que Papen et Marchand, 2006, pour une synthèse de ce qui a été écrit sur la prononciation à Bellegarde, village fondé par des Belges, comparée à celle de Willow Bunch, village à dominance canadienne-française).

En regard des questions sur l'identité et les pratiques culturelles, les questions sur l'identité linguistique sont peu nombreuses dans les entrevues du corpus Martineau-Mocquais. La fiche signalétique du corpus d'origine comporte toutefois une question sur « l'origine ethnique » du participant. Bien que nous ne puissions retracer comment cette question a été posée (était-elle posée par l'enquêteur? Était-ce une question ouverte ou à choix multiples?), les réponses fournissent des pistes de recherche. Ainsi, comme l'ont montré Martineau et Morgan (2009), pour l'ensemble des locuteurs interrogés, dont les parents francophones se sont installés en Saskatchewan à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, le lien avec l'expérience migratoire vécue par les parents et transmise aux enfants nés en Saskatchewan est un élément important de leur identité. Dans la fiche signalétique, à la question sur leur origine ethnique, la plupart des participants ont donné une réponse en fonction de l'origine géographique de leurs parents, même si eux-mêmes étaient nés en Saskatchewan (ex., un locuteur dont les parents étaient Bretons mais qui était né en Saskatchewan s'est dit Breton). Il est possible que le contexte de l'entrevue, axée sur les pratiques culturelles et le patrimoine, ait joué en faveur de ce type d'association, mais la régularité de cette identification à la provenance des parents montre l'importance de l'expérience migratoire comme référence culturelle.

Comme l'ont montré plusieurs travaux (ex., Giles et Powesland, 1975; Irvine et Gal, 2000; Auer, 2007; Hoffman et Walker, 2010), les représentations linguistiques ont des conséquences sur les pratiques linguistiques. Les études démographiques et statistiques permettent de saisir une partie de la dynamique de la communauté, mais l'étude des réseaux familiaux (parents, conjoints, amis) et communautaires montre que les liens s'étendent souvent au-delà du territoire géographique. Dans cet esprit, Martineau a entrepris un travail de nature sociohistorique sur certaines communautés de la Saskatchewan et sur les réseaux que les membres de ces communautés ont tissés à travers les mariages et les positions sociales. Ce travail s'intègre dans un projet plus vaste sur la

migration des Français au Canada au XIX^e siècle, projet dirigé par Paul-André Linteau, Yves Frenette et Didier Poton (*Les immigrants français au Canada à l'époque de la Grande Migration transatlantique (1870-1914)*). Cette étude est arrimée à un examen des représentations telles qu'elles se dégagent du contenu des entrevues du corpus Martineau-Mocquais et des discours sur la communauté dans la presse locale.

Le corpus de Prince Albert a été établi sous la responsabilité de Robert A. Papen (Université du Québec à Montréal), toujours en Saskatchewan mais à une date plus récente. L'objectif principal de ce nouveau corpus⁸ est de permettre la description du parler français de la région de Prince Albert (voir la figure 2) afin de pouvoir le comparer au parler d'autres régions de la province (corpus Martineau-Mocquais, corpus écrits recueillis à une date plus ancienne dans la province) ainsi qu'aux autres variétés de français des provinces canadiennes. En ce qui a trait à la population, Prince Albert est la troisième ville en importance de la province. Selon les données de Statistique Canada (2007), il y aurait à Prince Albert environ 1 300 personnes dont le français est la langue maternelle, ces dernières représentant pas moins de 8 % de la population totale francophone de la province.

Le corpus consiste en 24 entrevues orales d'environ une heure et demie chacune, représentant près de 40 heures d'enregistrement. Les entrevues ont été réalisées et enregistrées à Prince Albert (et sa proche banlieue) en 2008 par Robert A. Papen⁹. Les 24 locuteurs ne sont pas tous originaires de la ville même, mais ils y habitent (ou pour certains, dans ses environs) depuis de très nombreuses années. Ils ont été sélectionnés grâce, en partie, à la collaboration de l'agente sociale de la Communauté canadienne-française de Prince Albert, qui a fourni une liste de noms de personnes et leurs numéros de téléphone et, en partie, par les recommandations d'autres membres de la communauté ainsi que par des participants eux-mêmes. Dans la mesure du possible, les participants étaient sélectionnés en fonction de leur sexe, de leur âge, de leur classe sociale et de leur dominance linguistique. Cette dernière avait été déterminée à partir des

⁸ D'autres corpus de la variété de français parlée en Saskatchewan avaient été établis par Michael Jackson (1968 et 1974) à des fins d'analyse phonologique. Mentionnons également le corpus Martineau-Mocquais dont il a déjà été question et deux corpus de français mitchif (Papen, 1984, 2002).

⁹ La famille Papen est bien connue dans la communauté francophone de Prince Albert.

renseignements recueillis à même les réponses fournies par les interviewés sur leur aisance à fonctionner en français ou en anglais, leur emploi des deux langues, etc., selon la même méthodologie employée pour le corpus Hallion-Bédard. Lorsque la transcription des entrevues sera terminée, il sera possible d'évaluer également le degré de restriction langagière, tel qu'il a été fait pour le corpus d'Edmonton, présenté à la section suivante. Voir ci-dessous le tableau 5 décrivant la distribution des locuteurs.

Les entrevues étaient du type semi-dirigé, effectuées à partir d'un questionnaire contenant une trentaine de questions (celles-ci étaient sensiblement les mêmes que celles utilisées pour le corpus Hallion-Bédard). Vers la fin de l'entrevue, une quinzaine de termes censés être « spécifiques » au fransaskois (selon Gareau, 1988-1991) étaient soumis aux participants afin d'en déterminer le degré de (re)connaissance. Pour terminer, les participants devaient lire à haute voix la même liste de 35 mots que celle utilisée dans les enquêtes manitobaines (corpus Hallion-Bédard) pour fins d'analyse phonologique et phonétique.

Le travail de transcription du corpus est en cours et devrait normalement se terminer durant l'hiver 2012, et l'analyse des données devrait suivre peu après. Parmi les thèmes qui seront abordés, mentionnons l'analyse quantitative et qualitative de la prononciation des 35 mots (ainsi que les 35 chiffres qui leur sont associés) lus à haute voix, une analyse des 15 termes et expressions réputés typiques du parler fransaskois. Nous comparerons également les résultats de cette analyse à ceux obtenus par des locuteurs du Manitoba, de l'Alberta et de l'Ontario, afin de déterminer les différences et les ressemblances lexicales des parlers à l'ouest du Québec.

Pour le moment, seules les réponses aux questions portant sur la (re)connaissance des 15 expressions lexicales ainsi que la transcription phonétique de la lecture à haute voix des 35 mots ont été analysées. Les résultats préliminaires de ces deux études ont fait l'objet de deux communications (Papen et Bigot, 2010, 2011).

Quant à la (re)connaissance des 15 expressions lexicales identifiées comme faisant partie du patrimoine lexical particulier au fransaskois (les expressions contenant non seulement des termes d'origine francophone mais aussi des emprunts à l'anglais), les locuteurs se départagent nettement selon l'expression en question (pour plus de détails, voir Papen, 2010). Si certaines expressions sont connues par la majorité des

Tableau 5
Distribution des locuteurs du corpus de Prince Albert
selon l'âge, la classe sociale, la dominance linguistique et le sexe (2008)

Facteurs sociaux	N hommes	% hommes	N femmes	% femmes	N Total	% Total
Âge						
+ 60 ans	5	20,83 %	8	33,33 %	13	54,16 %
29-60 ans	6	25,00 %	5	20,83 %	11	45,83 %
Total	11	45,83 %	13	54,16 %	24	100,00 %
Classe sociale						
Moyenne supérieure	4	16,66 %	7	29,16 %	11	45,83 %
Moyenne	4	16,66 %	5	20,83 %	9	37,50 %
Ouvrière	3	12,50 %	1	4,16 %	4	16,66 %
Total	11	45,83 %	13	54,16 %	24	100,00 %
Dominance linguistique						
Franco-dominant	3	12,50 %	3	12,50 %	6	25,00 %
Bilingue	4	16,66 %	6	25,00 %	10	41,66 %
Anglo-dominant	4	16,66 %	4	16,66 %	8	33,33 %
Total	11	45,83 %	13	54,16 %	24	100,00 %

participants (*combinage*, *labour d'été*, *carreau*, *bluff*, *texas gate*), le sens que ces derniers donnent à d'autres termes n'est pas nécessairement celui figurant dans les chroniques de Laurier Gareau (1988-1991) (*jarniguouinel/jarnigouane*, *stouque*, *amanchure*, etc.). Par exemple, si 16 des 24 participants considèrent que *stouque* fait référence à « un ensemble de gerbes de blé assemblées au temps des moissons », 6 d'entre eux considèrent que le terme fait référence à un « meuleton de foin ». Un certain nombre d'expressions typiques du parler des Métis (*bizaine* « gaufre », *patiche* « repas mal préparé », *tête de rabiole* « dit d'un jeune garçon dont on vient de raser les cheveux ») sont inconnues par la très grande majorité des participants. Il appert donc que le lexique considéré comme spécifique au parler fransaskois n'est pas toujours bien connu par bon nombre de locuteurs de Prince Albert et même que certaines expressions relevées par Gareau (1988-1991) leur sont totalement inconnues.

Pour ce qui est de la prononciation des 35 mots (plus celle des chiffres qui leur sont associés), l'analyse n'est pas terminée. Ce qui attire particulièrement l'attention de Papen et Bigot (2011), ce sont les réalisations de la graphie <ois> comme dans *trois*, *mois*, *bois*, etc. Ces mots peuvent se prononcer avec une voyelle centrale [wa], typique de la prononciation hexagonale, avec une voyelle postérieure [wa], typique de la prononciation soignée au Québec, ou avec une voyelle postérieure arrondie [wɔ], typique plutôt du vernaculaire québécois. Leur analyse montre une très grande variabilité. Si certains locuteurs prononcent systématiquement *trois*, *mois* et *bois* soit en [wa], soit en [wa], soit en [wɔ], 16 des 24 locuteurs emploient, à un moment ou à un autre, ces trois prononciations pour chacun des termes en question. Aucun des facteurs externes tels que le sexe, l'âge ou le niveau socioéconomique n'arrive à expliquer ce type de variation individuelle et intra-locuteur. Une analyse plus poussée permettra éventuellement de déceler les raisons de ce type de variation inattendue.

En Alberta : le corpus d'Edmonton et celui de Peace River

L'analyse du corpus d'Edmonton est sous la responsabilité de Davy Bigot (Université Concordia). L'objectif visé par l'étude de ce corpus est de fournir plus d'informations à la description du français parlé en Alberta, notamment du point de vue de la morphosyntaxe et du lexique. En comparant les données recueillies par ce corpus à celles d'études réalisées récemment (entre autres, Walker, 2004 et 2005), il est possible de déduire

une partie de l'évolution de l'état de la langue française en Alberta sur une période s'étalant sur près de trente ans.

Les entrevues datent de 1976 et ont été réalisées à Edmonton (voir la figure 3), par un Franco-Albertain¹⁰. Ces entrevues constituent en réalité un sous-ensemble du corpus Pape-Rochet, comprenant à l'origine 108 entrevues de locuteurs de Falher, commune située dans la région de la Rivière-la-Paix, à environ 400 kilomètres au nord-ouest d'Edmonton, et 108 entrevues réalisées auprès de locuteurs natifs de la petite communauté franco-albertaine de Bonnyville, située à 200 kilomètres au nord-est d'Edmonton. Le corpus d'Edmonton est composé de 25 entrevues d'environ une heure, enregistrées sur bande audio puis récemment numérisées en format mp3, et ont toutes été transcrites. Les 25 jeunes adultes, élèves du secondaire ou étudiants âgés de 16 à 24 ans, ont été recrutés à partir d'une liste fournie par l'Association canadienne-française de l'Alberta. Les entrevues étant semi-dirigées, chacun d'eux a répondu à une vingtaine de questions portant sur les habitudes linguistiques, culturelles et sociales des locuteurs et de leur communauté respective. Voici un exemple de trois questions posées à tous les participants :

- 6) Alors, comme tu sais ici en Alberta, il y a à peu près 3 ou 4 pour cent des Albertains qui parlent français. Est-ce que tu penses que ce pourcentage-là va augmenter ou diminuer d'ici 25 ans?
- 7) Il y a pas si longtemps, justement t'en parlais tout à l'heure, l'Église catholique a fait beaucoup de choses pour aider les Canadiens français à garder leur langue ici en Alberta... Est-ce que tu penses c'est encore vrai ça aujourd'hui?
- 8) Est-ce que tu te considères maintenant d'abord Canadienne française, Franco-Albertaine ou Albertaine?

Il faut noter que pendant la dernière partie de l'entrevue, chaque locuteur était invité à raconter une expérience personnelle. L'enquêteur et la personne interviewée conversaient donc de façon beaucoup plus libre.

¹⁰ Toutes les entrevues du vaste corpus Pape-Rochet ont été effectuées par un seul et même enquêteur. Il s'agit d'un jeune francophone – il était dans la vingtaine lors des entrevues – originaire de la région de la Rivière-la-Paix (Peace River), qui avait fait ses études au Collège universitaire Saint-Jean d'Edmonton – aujourd'hui Campus Saint-Jean. Animateur radio et acteur bien connu à Edmonton dans les années 1970, ce jeune Franco-Albertain n'était pas personnellement connu de la plupart des participants du corpus, à l'exception probable de ceux et celles de Falher.

Figure 3
Points d'enquête en Alberta



Les caractéristiques sociales des locuteurs sont les suivantes : leur sexe, leur niveau de scolarité et leur degré de restriction linguistique (restreint, semi-restreint et non restreint) (voir le tableau 6). L'âge et le niveau de scolarité ont été déterminés grâce aux données biographiques recueillies auprès des interviewés. Le calcul de l'indice du degré de restriction linguistique a été déterminé à l'aide des réponses spécifiques données, durant les entrevues, sur la fréquence des interactions en français des locuteurs. Quatre situations d'interaction étaient systématiquement mentionnées : à la maison, à l'école, avec les amis et ailleurs (cette dernière catégorie pouvant inclure un lieu de travail ou toute autre activité personnelle partagée avec d'autres francophones de la communauté ou non). À l'instar de Mougeon et Beniak (1991), nous avons attribué des points pour ces quatre situations d'interaction sur la base de trois degrés d'utilisation du français : 1 point lorsque la personne répondait « régulièrement » (ou toute autre réponse sous-entendant cette fréquence), 0,5 point lorsque la réponse était « parfois », et aucun point quand le locuteur répondait « jamais ». Les locuteurs obtenant un score supérieur à 3 étaient « non restreints », ceux dont le score se situait entre 1,5 et 3 étaient « semi-restreints », et les personnes ayant un score inférieur à 1,5 obtenaient le degré « restreint ».

Jusqu'à présent, deux études ont été réalisées à partir de ce corpus. Bigot (2009) a montré que les locuteurs du corpus revendiquaient majoritairement l'identité linguistique « franco-albertaine » (56 % des répondants), confirmant ainsi que « depuis la Révolution tranquille [...] la nation canadienne-française actuelle se trouve de plus en plus fragmentée en groupements provinciaux » (Aunger, 1999 : 292). L'identité « canadienne-française » n'était revendiquée que par 36 % des locuteurs, et l'identité « canadienne » n'était évoquée que par 8 % d'entre eux. Les locuteurs faisaient donc montre d'une volonté certaine « d'affirmer [d'abord] leur appartenance à la minorité linguistique provinciale » (Dallaire, 2004 : 136). Enfin, d'un point de vue plus linguistique, les résultats préliminaires d'une étude en cours montrent que les connecteurs et les particules *and*, *but*, *so*, *like* et *anyway* étaient totalement absents ou presque du discours des jeunes Franco-Albertains d'Edmonton, *a contrario* des observations de Walker (2004 et 2005). Cette différence serait très probablement le fruit de la situation d'étiollement du français en Alberta.

Le corpus de Peace River en Alberta, dont le responsable est Douglas Walker (Université de Calgary/Université Simon Fraser), a été établi en 2001-2002. Subventionné à différents moments par l'Université de

Tableau 6
Distribution des locuteurs du corpus d'Edmonton
selon le niveau de scolarité, le degré de restriction linguistique et le sexe (1976)

Facteurs sociaux	N hommes	% hommes	N femmes	% femmes	N Total	% Total
Niveau de scolarité						
S+*	5	20 %	3	12 %	8	32 %
S**	1	4 %	4	16 %	5	20 %
S-***	6	24 %	6	24 %	12	48 %
Total	12	48 %	13	52 %	25	100 %
Restriction linguistique						
Non restreint	0	0 %	1	4 %	1	4 %
Semi-restreint	6	24 %	4	16 %	10	40 %
Restreint	6	24 %	8	32 %	14	56 %
Total	12	48 %	13	52 %	25	100 %

* S+ = + de 12 ans de scolarité

** S = entre 10 et 12 ans

*** S- = - de 10 ans de scolarité

Calgary, par le CRSH (ARUC-IFO, mais aussi dans le cadre du projet *Des Pays d'en Haut à l'Ouest canadien : variation et changement linguistique* avec France Martineau), le projet a pour principal objectif l'examen de la structure linguistique d'une variété de français canadien parlée dans un contexte minoritaire.

Établi selon le protocole du projet *PFC*, le corpus a été initialement recueilli afin d'examiner la structure phonologique de la variété albertaine. Il est toutefois vite apparu que, du fait de la structure du corpus, les données permettaient en même temps une analyse non seulement des propriétés morphosyntaxiques et lexicales de cette variété, mais aussi des conséquences linguistiques de son contact prolongé avec l'anglais, le bilinguisme français-anglais étant généralisé tant chez les participants à l'enquête que dans l'ensemble de la communauté.

Tous les locuteurs viennent d'une région agricole située au sud-est de la ville de Peace River, à quelque 400 kilomètres au nord-ouest d'Edmonton (un ensemble de villages comprenant Guy, Donnelly, McLennan, Falher, Girouxville, Saint-Isidore, Nampa et autres, voir la figure 3). Cette région abrite toujours la plus grande proportion de francophones dans la province. Toutes les personnes faisant partie de l'échantillon, à l'exception d'une femme arrivée dans la région à l'âge de deux ans, sont nées en Alberta, et toutes les familles ont des origines québécoises. Des quatorze locuteurs interviewés, sept sont âgés (cinq femmes, deux hommes), quatre sont d'âge moyen (deux femmes, deux hommes) et trois font partie d'un contingent plus jeune (deux femmes, un homme). On constate donc, dans les sept heures d'enregistrement, un assez bon équilibre entre les sexes et les générations. À part deux anciennes enseignantes, tous les sujets viennent d'un milieu populaire ; il n'est donc pas surprenant que leur parler ressemble fortement au parler populaire du Québec.

Deux étudiantes du Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta ont réalisé les enquêtes de terrain auprès de personnes qu'elles connaissent bien : des membres de leurs familles ou des amis. Le protocole *PFC* contient une diversité de tâches : deux listes de mots ciblant le système phonologique, un passage diagnostique à lire à haute voix, pour examiner la liaison et le comportement du schwa, et une conversation spontanée. On obtient, par conséquent, des renseignements sur au moins deux niveaux de formalité : la lecture à haute voix correspond au registre formel

et la conversation spontanée au registre informel. Toutes les données (listes, passages diagnostiques et conversations) ont été numérisées et transcrites, et servent maintenant à de nombreux types d'analyse ainsi qu'à un examen détaillé de la structure et du contenu des conversations.

Ces analyses nous montrent divers traits du français albertain, traits qui se retrouvent ailleurs en français laurentien et parfois en français populaire plus généralement¹¹. La structure phonologique d'abord : la variété présente toutes les propriétés pertinentes du français québécois populaire. On y voit le maintien des distinctions /ɛ/-/ɛ:/, /a/-/a/ et /ɛ̃/-/œ̃/, qui disparaissent dans d'autres régions, ainsi que le relâchement des voyelles hautes, la diphtongaison, le dévoisement, la postériorisation du /a/, la modification des voyelles nasales et maints autres phénomènes typiques du système vocalique du français laurentien. Au niveau consonantique, l'assibilation du /t/ et du /d/ est présente, mais parfois moins marquée que dans les provinces de l'Est. Le /h/ persiste et les groupes de consonnes finales se simplifient massivement. Sur le plan morphologique on retrouve, entre autres, des formes analogiques (*faise, je vas, allent, sontaient*), la neutralisation de *ce/cette* en /st(ə)/, l'absence de la distinction *ils-elles*, qui devient /i - j/, et l'emploi de la forme vernaculaire *m'as*. En syntaxe, l'histoire se répète : des traits du français populaire abondent. On constate notamment l'absence de pronoms sujets (*Couraient comme des fous*), la présence fréquente de *-tu* interrogatif (*Pis ton père il travaille-tu dans les champs?*), des prépositions orphelines (*Papa il disputait après*), *avoir* à la place de *être* (*Ah il doit savoir fait chicaner hein?*), *ça* personnel (*Ça en était une Fortier elle*), *si* suivi du conditionnel (*Si ça serait plus proche...*), l'emploi de compléments doublement remplis avec *que* (*Savez-vous où que René Bourgeois il reste?; Comment qu'on dirait ben ça?*).

Au niveau lexical, le trait le plus notable est fourni par un grand nombre de mots empruntés à l'anglais, souvent assimilés phonétiquement (*tu moves, grainerie, swathé, shop, collecter*), souvent dans leur forme d'origine (*p-trap, fun years, intensive care, pewter, nurse, housewife*), ces derniers témoignant de la maîtrise de l'anglais de la part des locuteurs. Aux mots d'emprunt, on doit ajouter la présence de nombreux calques (puis *il prend du temps off*; il est *bon sur le gaz*; on *garde le track* de toutes...

¹¹ Pour plus de détails, voir Walker 2003, 2004, 2010.

choses) à laquelle s'ajoute, surtout chez les locuteurs d'âge moyen et les jeunes, l'alternance codique fréquente (*J'aime pas pas la...le fast pace of life; Une différence que de notre temps they like to be entertained à la place de entertain themselves; Je trouve les jeunes ils disent oh it's boring*). Avec ces exemples, on constate l'influence de plus en plus marquée de l'anglais. Chez les locuteurs âgés, il n'y a guère de calque ni d'alternance codique, et les emprunts sont normalement assimilés à la phonologie du français. Chez les locuteurs d'âge moyen et les jeunes, en revanche, de plus en plus d'emprunts non assimilés apparaissent, les calques sont fréquents et les deux groupes alternent entre le français et l'anglais avec facilité. Ceci s'explique sans doute, en partie, par les changements démographiques dans la région : selon le recensement de 1981, le français était la seule langue employée dans 44 % des foyers; en 2001, ce chiffre a chuté à 11 %, bien que 37 % des foyers disent employer les deux langues. Cette situation est préoccupante pour l'avenir du français dans la région, une situation typique des langues en contexte fortement minoritaire.

Conclusion

Nos travaux sont orientés vers la description des spécificités linguistiques des variétés de français des provinces de l'Ouest, la définition des identités francophones locales et la mise en valeur du patrimoine linguistique et culturel de la francophonie de l'Ouest canadien. La description linguistique basée sur des données solides et représentatives constitue une étape préalable indispensable à l'exploration de ce qui définit les communautés francophones de l'Ouest et vient, de surcroît, compléter l'ensemble de nos connaissances sur le français canadien de souche laurentienne. Ainsi, les enquêtes récentes au Manitoba (corpus Hallion-Bédard) et en Saskatchewan (corpus de Prince Albert), qui présentent des similitudes en ce qui a trait à la méthodologie utilisée dans la constitution du corpus (questionnaire d'enquête, tranches d'âge des participants, période d'enquête), permettront une comparaison fiable entre le franco-manitobain et le fransaskois. Plusieurs de nos enquêtes ont intégré le questionnaire *PFC* sur la prononciation, ce qui permettra une analyse transversale des spécificités du système phonologique de l'Ouest. D'autre part, la dimension du changement intergénérationnel pourra être saisie par la comparaison de corpus patrimoniaux (celui de Martineau-Mocquais) et de nouvelles enquêtes, auprès de locuteurs de souche et de

nouveaux arrivants. Enfin, l'exploitation pédagogique des corpus oraux pourra permettre de sensibiliser les jeunes générations à l'importance stylistique et identitaire des variétés vernaculaires du français et de leur redonner confiance en une parole bien souvent stigmatisée en contexte minoritaire.

Raymond Mougéon et ses collaborateurs (2010) notaient encore récemment que : 1) peu d'études ont cherché à observer les points de divergence et de convergence entre les divers parlers laurentiens ; 2) peu d'études ont mesuré la fréquence des points communs et des différences entre les corpus ; et 3) aucune d'entre elles n'a examiné ces éléments du point de vue de la variation. Les diverses analyses basées sur les corpus que nous venons de présenter nous fourniront donc des éléments déterminants dans la connaissance des variétés de français parlées dans l'Ouest canadien. L'enjeu est crucial, car mieux connaître les particularités des parlers français de l'Ouest et mieux cerner les repères identitaires des locuteurs de ces variétés de français, c'est se donner de meilleurs outils pour réduire le phénomène de l'étiollement linguistique et favoriser le maintien et l'épanouissement des communautés francophones de l'Ouest canadien, dans toute leur diversité.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles

- AUER, Peter (dir.) (2007). *Style and Social Identities: Alternative Approaches to Linguistic Heterogeneity*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- AUNGER, Edmund A. (1999). « Les communautés francophones de l'Ouest : la survivance d'une minorité dispersée », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophones minoritaires au Canada : état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 283-304.
- BAUDE, Olivier (dir.) (2006). *Corpus oraux : guide des bonnes pratiques*, Paris, Presses universitaires Orléans et CNRS Éditions.
- BEAULIEU, Louise, et Władysław CICHOCKI (2011). « Changement et continuité en français acadien : corpus de la variété parlée dans le nord-est du Nouveau-Brunswick », communication présentée au colloque *Methods in Dialectology*, atelier « Les nouveaux corpus de français », University of Western Ontario, août 2011.

- BIGOT, Davy (2009). « “Canadien-Français” or “Franco-Albertain”? Changing Identities in the 1970s », communication présentée dans le cadre du symposium *French-Canadian identity/Identities in the Prairie Provinces of Canada*, congrès « North by Northwest, South by Southwest, Canada and the United States: Past, Present, and Future », 20th Biennial ACSUS Conference, San Diego, 18-22 novembre 2009.
- BLONDEAU, Hélène, et Michael FRIESNER (2011). « Un corpus nouvelle vague : ethnicité et variation en français montréalais », communication présentée au colloque *Methods in Dialectology*, atelier « Les nouveaux corpus de français », University of Western Ontario, août 2011.
- BOUDREAU, Annette, et Isabelle VIOLETTE (2009). « Savoir, intervention et posture en milieu minoritaire : les enjeux linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Langage et Société*, n° 129 (septembre), p. 13-28.
- CHAMPAGNE, Juliette Marthe (2003). *De la Bretagne aux plaines de l'Ouest canadien : lettres d'un défricheur franco-albertain, Alexandre Mahé (1880-1968)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DALLAIRE, Christine (2004). « “Fier de qui on est... nous sommes francophones!” L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 127-147.
- DETEY, Sylvain, et al. (2007). « Voix de la francophonie, éducation langagière et corpus numérisé : PFC-EF, des ressources pour la didactique du français », dans Sylvain Detey et Dominique Nouveau (dir.), *PFC : enjeux descriptifs, théoriques et didactiques*, Bulletin PFC, n° 7, Toulouse, UTM CLLE-ERSS, p. 11-29.
- DURAND, Jacques, et Élisabeth DELAIS (2003). *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Éditions du Boréal.
- GILES, Howard, et Peter F. POWESLAND (1975). *Speech Style and Social Evaluation*, London, Academic Press.
- GAREAU, Laurier (1988-1991). « La parlure fransaskoise », *L'eau vive*, chroniques de langue parues entre le 6 octobre 1988 et le 4 juillet 1991, Regina.
- HALLION, Sandrine (2010). « “Je sais pas si tu sais ce que c'est les cabousses” : analyse d'une lexie saillante dans un corpus de français parlé à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba », communication présentée au colloque international *Français du Canada/Français de France*, Université de Winnipeg/ CUSB, août-septembre 2010.
- HALLION BRES, Sandrine (2006). « Similarités morphosyntaxiques des parlars de l'Ouest canadien », dans Robert Papen et Gisèle Chevalier (dir.), *Les variétés de français en Amérique du Nord : évolution, innovation et description*, numéro conjoint de la *Revue canadienne de linguistique appliquée = Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. IX, n° 2, et de la *Revue de l'Université de Moncton*, vol. XXXVII, n° 2, p. 111-131.
- HELLER, Monica (1998). « Dimensions sociopolitiques des alternances de code en Ontario français », dans Patrice Brasseur (dir.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation : actes du colloque international Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire (Université d'Avignon, 8-11 octobre 1996)*, Avignon, Presses de l'Université de Provence, p. 293-307.

- HELLER, Monica (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Hatier.
- HOFFMAN, Michol F., et James A. WALKER (2010). « Ethnolects and the City: Ethnic Orientation and Linguistic Variation in Toronto English », *Language Variation and Change*, vol. 22, n° 1 (mars), p. 37-67.
- IRVINE, Judith, et Susan GAL (2000). « Language Ideology and Linguistic Differentiation », dans Paul Kroskrity (dir.), *Regimes of Languages: Ideologies, politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research, p. 35-84.
- JACKSON, Michael (1968). « Étude du système vocalique du parler de Gravelbourg (Saskatchewan) », dans Pierre Léon (dir.), *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, Ottawa, Marcel Didier, p. 61-78.
- JACKSON, Michael (1974). « Aperçu des tendances phonétiques du parler français de la Saskatchewan », *Canadian Journal of Linguistics = Revue canadienne de linguistique*, vol. 19, n° 2, p. 121-133.
- LALONDE, André (1983). « Les Canadiens français de l'Ouest : espoirs, tragédies, incertitudes », dans Dean Louder et Éric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 81-95.
- LANGLOIS, Simon, et Jocelyn LÉTOURNEAU (dir.) (2004). *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- LARIVIÈRE, Louise (1994). « Diversité ou unité du français parlé dans l'Ouest canadien », dans Jacques Paquin et Pierre-Yves Mocquais (dir.), *Les discours de l'altérité : actes du douzième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu à l'Institut de formation linguistique, Université de Regina, les 23 et 24 octobre 1992*, avec la collaboration de Richard Lapointe, Regina, Institut de formation linguistique, p. 243-253.
- MARTINEAU, France (2005). « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Canadian Journal of Linguistics = Revue canadienne de linguistique*, numéro spécial pour les 50 ans de la revue « Le savoir-faire langagier = Language Know-How », vol. 50, n°s 1-4 (mars-décembre), p. 173-213.
- MARTINEAU, France (2009). « Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 291-326.
- MARTINEAU, France (2010). « Représentations et usages en Saskatchewan », communication présentée au colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest « *Impenser* » la francophonie : renouvellement, recherches, diversité, identité, Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta, septembre 2010.
- MARTINEAU, France (2012). « Contacts francophones en Saskatchewan », dans Françoise Le Jeune (coord.), *Actes du colloque Les immigrants français au Canada à l'époque de la Grande Migration transatlantique (1870-1914)*, Nantes, Éditions du CRINI, E-CRINI, n° 3, p. 1-18.
- MARTINEAU, France (à paraître). « Les voix silencieuses de la sociolinguistique diachronique », dans Françoise Gadet (dir.), *Construction des connaissances sociolinguistiques : variation et contexte social*, vol. 1, 2012.

- MARTINEAU, France, et Nathalie MORGAN (2009). « D'ici et d'ailleurs : discours sur soi et usages en contexte migrant », dans Ci-dit, *Communications du IV^e colloque international du groupe Ci-dit*, Nice, 11-13 juin 2009, [En ligne], [<http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=557>].
- MARTINEAU, France, Raymond MOUGEON et Dominique THOMAS (2011). « Histoires fantastiques du Canada français », communication présentée au colloque *Methods in Dialectology*, atelier « Les nouveaux corpus de français », University of Western Ontario, août 2011.
- MOUGEON, Raymond (1995). « Diversité sociolinguistique au sein d'une communauté francophone minoritaire : les Franco-Ontariens », *Linx*, « Situations du français », sous la direction de Dominique Fattier et Françoise Gadet, n° 33, p. 47-69.
- MOUGEON, Raymond (2004). « Postface », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, « Le français dans l'Ouest canadien », sous la direction de Robert A. Papen et André Fauchon, vol. 16, n°s 1-2, p. 225-239.
- MOUGEON, Raymond (2005). « Rôle des facteurs linguistiques et extra-linguistiques dans la dévernacularisation du parler des adolescents dans les communautés francophones minoritaires du Canada », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 261-286.
- MOUGEON, Raymond, et Édouard BENIAK (1988). *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- MOUGEON, Raymond, et Édouard BENIAK (1991). *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction*, Oxford, Oxford University Press.
- MOUGEON, Raymond, et al. (2010). « Variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire *aller* dans les variétés de français laurentien du Canada », dans Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 131-184.
- NYONGWA, Moses (2010). « La Nouvelle Francophonie dans la construction identitaire de la minorité francophone de l'Ouest », communication présentée au colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest « *Impenser* » la francophonie : *renouvellement, recherches, diversité, identité*, Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta, septembre 2010.
- PAPEN, Robert A. (1984). « Quelques remarques sur un parler français méconnu de l'Ouest canadien : le métis », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 14, n° 1, p. 113-139.
- PAPEN, Robert A. (2002). « “Les troub” : analyse linguistique d'un texte oral en français des Métis », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, « La question métisse : entre la polyvalence et l'ambivalence identitaires », sous la direction de Luc Côté et Raymond Thériège, vol. 14, n°s 1-2, p. 61-88.
- PAPEN, Robert A. (2004a). « La diversité des parlers français de l'Ouest canadien : mythe ou réalité? », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, « Le français dans l'Ouest canadien », sous la direction de Robert A. Papen et André Fauchon, vol. 16, n°s 1-2, p. 13-52.

- PAPEN, Robert A. (2004b). « Les parlers français de l'Ouest canadien », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, « Le français dans l'Ouest canadien », sous la direction de Robert A. Papen et André Fauchon, vol. 16, n^{os} 1-2, p. 1-9.
- PAPEN, Robert A. (2010). « Le lexique du fransaskois », communication présentée au colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest « *Impenser* » la francophonie : renouvellement, recherches, diversité, identité, Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta, septembre 2010.
- PAPEN, Robert A., et Davy BIGOT (2010), « Le lexique fransaskois : convergence ou divergence par rapport au laurentien? », communication présentée au colloque *Français d'ici*, Université de Montréal, mai 2010.
- PAPEN, Robert A., et Davy BIGOT (2011). « Quand la variation s'emballe... Le fransaskois : aspects sociophonétiques », communication présentée au colloque du Réseau français de phonologie, Université de Tours, juin-juillet 2011.
- PAPEN, Robert A., et Anne-Sophie MARCHAND (2006). « Un aspect peu connu de la francophonie canadienne de l'Ouest : le français hexagonal », dans Robert Papen et Gisèle Chevalier (dir.), *Les variétés de français en Amérique du Nord : évolution, innovation et description*, numéro conjoint de la *Revue canadienne de linguistique appliquée* = *Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. IX, n^o 2, et de la *Revue de l'Université de Moncton*, vol. XXXVII, n^o 2, p. 133-147.
- ROCHET, Bernard (1993). « Le français parlé en Alberta », *Francophonies d'Amérique*, n^o 3, p. 5-24.
- ROCHET, Bernard (1994). « Le français à l'Ouest de l'Ontario : tendances phonétiques du français parlé en Alberta », dans Claude Poirier et al. (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 433-455.
- STATISTIQUE CANADA (2007). *Prince Albert, Saskatchewan* (Code 745) (tableau). *Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n^o 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, diffusé le 13 mars 2007, [En ligne], [<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>].
- VIOLETTE, Isabelle (2010). « Discours, représentations et nominations : le rapport au chiac chez les immigrants francophones à Moncton (Acadie) », dans Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 267-284.
- WALKER, Douglas C. (2003). « Le français en Alberta », *La Tribune internationale des Langues vivantes*, n^o 33, p. 78-88.
- WALKER, Douglas C. (2004). « Le vernaculaire en Alberta », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, « Le français dans l'Ouest canadien », sous la direction de Robert A. Papen et André Fauchon vol. 16, n^{os} 1-2, p. 53-65.
- WALKER, Douglas C. (2005). « Le français dans l'Ouest canadien », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 187-205.

WALKER, Douglas C. (2010). « Conversation en Alberta (Canada) : la vie francophone rurale », dans Sylvain Detey *et al.* (dir.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, p. 329-340.

Rapport

TRAVAIL ET IMMIGRATION MANITOBA (2007). *Données factuelles sur l'immigration au Manitoba : rapport statistique de 2006*, [En ligne], [http://www2.immigratemanitoba.com/asset_library/fr/resources/pdf/statsum2006.fr.pdf].